RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 1er JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune s'est assemblé à la mairie – salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Noël CHAPPUIS, maire.

Numéro de délibération : **2024-62**	**Objet : 29ème défi inter entreprise**

Date de la convocation : 27/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 23
Secrétaire de séance : Claudie NUNES, conseillère municipale
Auxiliaire de séance : Elisabeth MATIB

MEMBRES PRÉSENTS	MEMBRES ABSENTS	Ayant donné procuration à
Jean-Noël CHAPPUIS		
Isabelle JALLAIS-GUILLET		
	Pierre HERRAIZ	Daniel BOULAY
Françoise BAILLY		
Christophe BRUNET		
Catherine BONY		
	Patrick MARTEAU	Isabelle JALLAIS-GUILLET
Arthur SWORTFIGUER		
	Pascal NOURRISSON	Françoise BAILLY
Thierry SOURIAU		
Pascale OGEREAU		
Daniel BOULAY		
Pierre LEVAVASSEUR		
Claudie NUNES		
Mireille DUFAU		
Sonia DANGLE		
Laëtitia CHAUMONT		
	Violaine COROLLER	Laëtitia CHAUMONT
Jamal IDZIM		
Matthieu LACOTTE		
Patrice COUVRAT		
Sylvie FAILLAUFAIX		
	Caroline BARBOSA-BRINET	Catherine BONY

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'organisation du 29ème défi inter-entreprises le vendredi 20 septembre 2024.

Agglopolys, au travers de sa compétence développement économique et notamment l'animation du tissu économique local, en partenariat avec le Domaine National de Chambord propose la participation des agents et/ou élus des communes membres.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le droit d'inscription est de 390 € TTC par équipe, incluant les repas des participants.

Monsieur le Maire propose que la collectivité prenne en charge l'inscription de ses équipes volontaires.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil municipal approuve la participation de la commune à la 29ème édition du défi inter-entreprise et la prise en charge de l'inscription des équipes volontaires.

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le 05/07/2024
Publié le 05/07/2024

SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT,
Le 02/07/2024
Le maire, ,
Jean-Noël CHAPPUIS

la secrétaire de séance,
Claudie NUNES

MAIRIE de ST-GERVAIS-LA-FORET (41)

Accusé de réception en préfecture
041-214102121-20240705-DEL62-2024-DE
Date de réception préfecture : 05/07/2024